G

Luiz 2 fois

Observations No. 13

Sur la cure ~~de deux~~ radicale de deux hydrocèles obtenue par injection.

Depuis longtems je souhaitois réduire en pratique la cure radicale de l'hydrocèle proposée par les differents auteurs. Mais les malades que j'avois entre les mains, ~~à qui~~ auxquels j'avois eu ne pouvoir cacher la longeur du tems qu'on doit employer et calmer les accidents qui resultent des moiens dont ils prescrivent l'usage, aimoient mieux s'en tenir à une cure palliative que d'etre obligé d'essuier un traitement long pour obtenir la cure radicale. Le ~~moien~~ l'injection vineuse pratiquée par monsieur que Mr Lappedeville a proposé depuis peu, me paroit devoir entrainer moins d'inconvéniens. je résolus de l'employer sur deux sujets auxquels j'avois déjà fait plusieurs fois la ponction.

Le premier étoit un jeune homme, agé d'environ trente ans, d'un tempérament bilieux, tailleur de son métier, auquel l'hydrocèle étoit survenue à la suite d'une fievre maligne. il y avoit environ trois ans qu'il le portoit; je lui faisois la ponction tous les cinq ou six mois. l'hydrocèle contenoit un demi setier, quelquefois trois poissons de liqueur. je le determinai à laisser tenter la cure radicale, et le rassurai en lui promettant qu'il ne seroit point obligé de s'alliter, ni de suspendre son travail. je ne pris point lors me procurer le conseil de Mr de Lappedeville. je me conduisis, sur ce que j'avois retenu de mémoires du procédé qu'il propose. la ponction faite, j'injectai un poisson tant de vin que d'eau vulneraire. je laissai séjourner la liqueur quelques minutes, et quand elle fut sortie ce qu'elle ne fit qu'en partie; j'appliquai sur les bourses le cataplasme fait avec la mie de pain

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE
26 321
ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE 4
ARC 18 d 7 n° 13

et le vin où avoient bouilli les roses de provins. le soir il jeut du gonflement, le lendemain encor un peu plus, mais peu douloureux, et de nature à ne point obliger à garder le lit. je renouvellai l'application des cataplasmes le matin et le soir pendant quinze jours, après lesquels il se trouva entierement guéri. depuis ce tems là rien n'a reparu, quoique ce ait été au commencement du mois d'avril de l'année derniere que je l'aie traité et qu'on fut obligé de lui faire la ponction tous les cinq mois.

Quoique cette premiere cure dut augmenter ma confiance pour la methode de mr de Lapeyrerie, le sujet sur qui je me proposai de l'employer de rechef étoit si different du premier, que j'avoue, que je craignis que son moien ne fut pas aussi efficace. pour n'avoir rien à me reprocher, je le priai de vouloir bien me communiquer son procédé en entier, de crainte que quelque omission que je présumois avoir pu faire dans le premier cas, ne fut cause du non succès, dans celui-ci il voulut bien y être présent et m'aider de ses conseils. le sujet étoit un homme de soixante huit ou neuf ans, d'un temperament sanguin, ancien etalier boucher à qui mr Laffitte avoit fait ainsi que moi plusieurs fois la ponction. il y avoit quatre ou cinq ans qu'il le portoit. on étoit obligé de lui faire la ponction, du moins dans les derniers tems tous les trois ou quatre mois. l'hydrocele contenoit depuis trois poissons jusqu'à chopine et quelque fois plus. c'étoit à la suite de Rhumatismes violents que lui etoit survenue cette derniere maladie.

La différence de ce sujet tant par l'âge, le temperamment, que par l'ancienneté de la maladie, la plus grande quantité de liqueur contenue dans l'hydrocele, et qui s'amassoit dans un

tems beaucoup plus court. Toutes ces differences, dis-je, devoient
me rendre circonspect sur le choix du moien pour lui procurer
une parfaite guerison. ce fut au commencement du mois de
Septembre dernier que nous y procedâmes en de capredeville
Dunoy. Après la ponction j'injectai un poisson d'eau vulneraire
et de vin, dans lesquels j'avois dissous trente grains de camphre
ce que j'avois omis la premiere fois. il sentit très peu de douleur.
le gonflement fut assez considerable les cinq ou six premiers jours,
mais non au point d'empecher notre malade d'aller et venir.
ni l'un ni l'autre n'ont été saignés: ils n'ont point eu de
fievre. les cataplasmes que j'y appliquai, auxquels j'ajoutai
le camphre et l'huile Rosat que j'avois oublié dans les autres
ont fait tout disparoitre insensiblement et en vingt et un jour
il a été parfaitement gueri. il y a actuellement plus de cinq
mois, tems beaucoup plus long que celui auquel on etoit obligé
de lui faire la ponction, et rien n'a reparu.

Guyenot

Ce 16 mars 87

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE